



Mon ex-mari s'est remarié, ai-je encore des droits ?

Par **sarah**, le **08/07/2013** à **20:14**

Bonsoir,

J'ai été marié plus de 17 ans avec mon mari et nous avons divorcés. Il s'est remarié il y a 3 mois. Ai-je encore des droit ?

Merci.

bien cordialement.

Par **amajuris**, le **08/07/2013** à **20:40**

bjr,

à ce jour vous n'avez aucun droit.

vous aurez éventuellement des droits à son décès pour une éventuelle pension de reversion en concours avec l'autre épouse de votre mari.

le versement d'un pension de reversion varie selon votre situation matrimoniale, selon éventuellement vos revenus et selon le type de retraite versé à votre ex mari.

cdt

Par **sarah**, le **08/07/2013** à **20:48**

Merci.